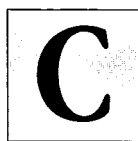


# La Bibliothèque de France, de l'intention à la réalisation

---

par Gérald Grunberg,  
*Directeur du département "bibliothéconomie"*  
*de la Bibliothèque de France*

*Nous publions les extraits de l'intervention de Gérald Grunberg à la conférence générale de l'IFLA (Barcelone 1993) lors de la table ronde de la section des constructions et équipements de bibliothèques. Cette intervention intitulée : **La Bibliothèque de France, de l'intention à la réalisation**, traitait de la méthode de programmation retenue pour ce projet et présentait l'état actuel du projet illustré par les diapositives. Nous en avons retenu les passages relatifs à la méthode de programmation.*



Chacun sait que la réalisation d'une très grande Bibliothèque fut décidée en juillet 1988 par le Président de la République.

C'est là un motif d'étonnement pour nos amis étrangers, pour nous aussi parfois, mais en tant que bibliothécaires nous ne nous en plaindrons pas. Le Chef de l'Etat a dès le départ défini quelques principes fondamentaux, précisant non le type de bibliothèque dont il s'agissait, mais ses grands objectifs : être à la disposition de tous ceux qui cherchent, couvrir tous les champs de la connaissance, utiliser les technologies les plus modernes pour transmettre ces données à distance. Un rapport d'orientation fut alors demandé à deux personnalités : MM. Melot et Cahart, respectivement à l'époque, directeur de la Bibliothèque publique d'information et président du conseil d'administration de la Bibliothèque nationale. Puis, au début de l'année 1989, M. Dominique Jamet fut chargé de constituer une équipe pour préparer le concours international d'architecture qui permettrait de retenir un architecte. Je fus désigné par D. Jamet pour rédiger la partie fonctionnelle de **l'esquisse de programme** qui servirait de base à la consultation.

Il s'agissait, conformément à la réglementation internationale, d'un "concours international d'idées". **L'objectif, dans ce cas, est clairement de choisir un architecte et une esquisse, et non un projet définitif.** La méthode consiste ensuite à mettre au point avec l'architecte retenu les phases ultérieures de programme : programme général, puis programme détaillé, cependant qu'avance le projet : d'abord avant projet sommaire, puis avant projet détaillé. Je reviendrai à la fin de cet exposé sur ce qui me semble être, du point de vue d'un bibliothécaire, les avantages et les inconvénients de cette méthode.

En avril 1989, l'esquisse de programme était remise aux vingt architectes admis à concourir. Il s'agit d'un document assez succinct de 35 pages, mais important puisqu'il allait servir de document de référence pour les architectes, leur permettant d'imaginer leur projet. Outre les grands objectifs évoqués ci-dessus, l'esquisse de programme définissait ainsi la future bibliothèque : **"c'est une bibliothèque encyclopédique d'étude et de recherche.** Elle accueille en grand nombre les chercheurs, étudiants, curieux qui désirent conduire une recherche individuelle ou collective. La

Bibliothèque de France innerve l'ensemble du dispositif documentaire national. La nouvelle bibliothèque est une institution nationale... **Elle contiendra la Bibliothèque nationale, particulièrement en ce qui concerne le dépôt légal et le catalogage. Prolongement de la Bibliothèque nationale,** la Bibliothèque de France doit s'inscrire dans la durée." Il était prévu qu'au départ la nouvelle bibliothèque accueille tous les documents de la Bibliothèque nationale postérieurs à 1945, et offre une capacité d'accroissement de vingt à vingt-cinq ans. Pour aller au-delà, le bâtiment devrait présenter une grande souplesse d'aménagement et serait par ailleurs doublé par des magasins éloignés, une bibliothèque de dépôt, construite en périphérie parisienne.

La bibliothèque serait dimensionnée pour accueillir cinq à huit millions de visiteurs par an. Son organisation comprendrait plusieurs grands ensembles :

- hall, accueil et information, centre de colloques, restaurants et commerces ;
- une bibliothèque d'actualité, une bibliothèque de l'image et du son, une bibliothèque d'étude, une bibliothèque de recherche ;
- les magasins ;
- les services intérieurs.

Pour chaque espace, l'esquisse de programme précisait : le nombre de places et leur type, les surfaces, les principales caractéristiques. Pour la bibliothèque d'étude et de recherche, il était précisé qu'elle serait organisée soit d'un seul tenant, soit en cinq à dix sections thématiques, ce qui serait précisé lors de la mise au point finale du programme. Les grandes règles bibliothéconomiques étaient rappelées chaque fois qu'elles ont **un rôle structurant** évident : c'est le cas du **principe de séparation des circulations** (personnel, documents, public). Un organigramme était joint en annexe ainsi que les principales recommandations architecturales concernant les hauteurs, les charges au sol, les principes de câblage, les conditions de température et d'éclairage.

Ce document, bien que succinct, a pu apparaître à certains trop détaillé pour un concours d'idées. Ce qui conduisit d'ailleurs certains architectes concurrents à remettre des projets trop figés pour être retenus.

Un jury international se réunit en juillet 1989 pour examiner les vingt projets. Il fut précédé par une commission technique dont j'étais membre avec une autre

bibliothécaire, Madame Jacqueline Sanson, directrice du département des Imprimés de la Bibliothèque nationale. En fait, les remarques de la commission technique sur la fonctionnalité des différents projets ne furent jamais prises en compte par le jury qui se détermina essentiellement sur des critères urbanistiques et esthétiques. On sait que le Président de la République retint ensuite le projet de Dominique Perrault. Il est certain que le stockage des documents dans des tours, distantes de 180 mètres sur les grands côtés et de 50 mètres sur les petits côtés, pouvait être déconcertant pour les bibliothécaires. Mais, même à leurs yeux, ce point ne parut jamais suffisant pour remettre en cause les extraordinaires qualités du projet de D. Perrault : qualités urbaines, qualités esthétiques, et une qualité majeure : **la souplesse d'aménagement** qui, comme on va le voir, fut décisive par la suite.

Les **principales étapes de la programmation** furent ensuite les suivantes :

**1990 :** avec l'aide d'une vingtaine de groupes de travail et de deux cabinets de programmation, **le programme général** fut mis au point. Ce document de plus de deux cent pages permet à l'architecte de proposer une étude de définition plus précise que l'esquisse de programme, puis un avant-projet sommaire. Ce fut une période d'intense travail entre l'architecte et les bibliothécaires car, à l'intérieur de la structure générale du projet de D. Perrault, de nombreux choix étaient encore possibles. A la fin de l'année, l'enveloppe du projet fut arrêtée : 7,2 milliards de francs (5 milliards pour le bâtiment, 2,2 milliards pour les équipements, l'informatique, les collections).

**1991 :** ce fut l'année de la mise au point du **programme détaillé.** Du côté du maître d'ouvrage, le travail fut conduit par des bibliothécaires assistés de nombreux ingénieurs pour toutes les prescriptions techniques (éclairage, acoustique, sécurité, câblage, etc). Ce programme détaillé est constitué de plusieurs documents portant sur les diverses parties du projet. Cet ensemble de documents a permis à l'architecte de proposer l'avant projet détaillé qui servit de base à la rédaction des dossiers de consultation des entreprises en vue de lancer les travaux.

**1992 :** cette année fut consacrée à vérifier l'adéquation programme / projet et, dans ce cadre, à spécifier **les principes d'implantation des mobiliers et équi-**

**pements dans chacun des espaces.** Je retiendrai surtout les travaux portant sur les schémas d'implantation qui ont marqué cette année. A partir de prescriptions définies par les bibliothécaires (un groupe de travail réunissait des bibliothécaires de la Bibliothèque de France et de la Bibliothèque nationale), un travail de vérification extrêmement minutieux fut mené avec les collaborateurs de l'architecte portant sur les capacités, les schémas d'implantation, les circulations. Ce travail donna lieu à nouveau à plusieurs documents de programmation, utiles aussi bien à l'architecte qu'en vue des appels d'offre à venir pour le mobilier. Cette phase ultime de la programmation, trop souvent absente des autres projets de bibliothèque que j'ai suivis, me paraît très précieuse. Au total, il n'y a donc pas un programme, mais plusieurs dizaines de documents représentant plusieurs milliers de pages. L'établissement public en a publié une synthèse définitive en mars 1993. Durant ces trois années de programmation, le dialogue fut constant entre maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage. Deux difficultés importantes sont à prendre en compte dans une telle méthode :

- faire évoluer d'un même pas, programme et projet architectural ;
- éviter les remises en cause brutales, qui créent des distorsions entre ces deux composantes du futur bâtiment.

Deux modifications sensibles furent pourtant apportées par l'autorité politique au cours de ce processus :

**en août 1989**, le gouvernement décida de **transférer la totalité des collections** d'imprimés, de périodiques et d'audiovisuel de la Bibliothèque nationale vers Tolbiac. Il fallait donc porter la

capacité du bâtiment de 7 millions de volumes à 16 millions.

**En octobre 1990**, le gouvernement décida qu'il fallait **séparer les bibliothèques d'étude et de recherche et créer deux niveaux clairement distincts dans le bâtiment** afin d'assurer les meilleures conditions aux uns et aux autres : aux chercheurs auxquels serait consacré un niveau, au grand public auquel serait consacré l'autre niveau comprenant une bibliothèque de référence.

Par ailleurs, des décisions d'ordre architectural furent prises en février 1992 pour augmenter la compacité du bâtiment, mais elles concernèrent peu le programme, sauf pour la suppression d'une des salles de colloques.

L'architecte put répondre rapidement aux deux modifications majeures du programme évoquées ci-dessus :

- pour l'accueil des collections de la Bibliothèque nationale, il ceintura le socle de magasins qui, ajoutés à ceux des tours, représentent désormais **une capacité de 395 km/1** dont la moitié environ sera occupée à l'ouverture. Il a suffi pour cela d'augmenter l'emprise au sol et de prendre sur les parkings (il reste tout de même 700 places de parking dans le projet actuel) ;

- pour la séparation de deux niveaux de la bibliothèque, la question s'avéra plus délicate, cette réorientation intervenant alors que le projet architectural était déjà bien avancé. Certes, la structure du projet se prêtait à la distinction de deux niveaux :

- un niveau haut, depuis l'esplanade, pour l'accueil et bibliothèque de référence;

- un niveau bas, autour du jardin, pour la bibliothèque de recherche.

#### Comparaison entre esquisse de programme (1989) et programme définitif (1993) - surfaces utiles en m<sup>2</sup>

	1989 (avant concours)	1993 (surfaces du projet)
<b>Espaces publics</b>		
- Accueil et bibliothèque tous publics	27 500 à 31 500 m <sup>2</sup>	26 540 m <sup>2</sup>
- Bibliothèque de recherche	21 000 m <sup>2</sup>	28 680 m <sup>2</sup>
- Hauteur sous plafond	7 m et plus	7 à 13 m
<b>Espaces professionnels</b>		
- Magasins	32 000 à 42 000 m <sup>2</sup>	57 360 m <sup>2</sup>
- Bureaux administration	10 000 m <sup>2</sup>	8 120 m <sup>2</sup>
		(1 740 m <sup>2</sup> informatique)
- Bureaux traitement intellectuel des documents	10 000 m <sup>2</sup>	8 120 m <sup>2</sup>
- Ateliers traitement matériel des documents	4 000 m <sup>2</sup>	6 619 m <sup>2</sup>
- Locaux techniques du bâtiment	6 200 m <sup>2</sup>	7 516 m <sup>2</sup>
- Locaux sociaux du personnel	2 800 m <sup>2</sup>	2 000 m <sup>2</sup>
- Autres (dont parkings)	26 500 à 39 000 m <sup>2</sup>	14 900 m <sup>2</sup>
<b>Surfaces utiles (total) (circulations incluses)</b>	40 000 à 167 000 m <sup>2</sup>	159 855 m <sup>2</sup>
		dont magasins : 57 360 m <sup>2</sup> espaces publics : 55 220 m <sup>2</sup>

Une hauteur de 13 mètres, correspondant à la hauteur des salles de lecture du niveau recherche, sépare les deux niveaux, ce qui permet à l'architecte de loger d'importantes mezzanines pour augmenter la capacité du haut de jardin.

La distinction des deux niveaux pose toutefois quelques problèmes :

- de distance entre les mezzanines des deux petits côtés ;
- de circulations et d'accès séparés aux salles .

Peut-on dire que ces problèmes sont entièrement résolus aujourd'hui ? C'est désormais le public qui en jugera.

## ■ Du programme d'origine au projet définitif

### Les évolutions

Avant de présenter le projet définitif, tel qu'il se réalise aujourd'hui, tel qu'il est d'ores et déjà très avancé sur le chantier, je ferai un point rapide sur les évolutions réelles du projet depuis 1989. Par delà les polémiques et les querelles de mots, on s'apercevra qu'elles sont moins nombreuses qu'il y paraît. Je prendrai trois exemples : les surfaces, les ratios de place de lecture, les principes de circulation et les circulations.

### Les surfaces

Le tableau ci-dessus montre que l'enveloppe globale a peu varié, se stabilisant à 160 000 m<sup>2</sup> contre 167 000 m<sup>2</sup>, maximum indiqué dans l'esquisse de programme. Lors de la première phase de programmation en 1990, le total des besoins exprimés s'est élevé jusqu'à 200 000 m<sup>2</sup> (toujours en surface utile), mais la fixation du montant de l'enveloppe financière et le travail de programmation détaillée de 1991 ont conduit à ramener le projet à 160 000 m<sup>2</sup>. Les principales évolutions ont porté sur :

- un meilleur équilibrage des salles de lecture entre le niveau tous publics et le niveau recherche;
- une augmentation importante des surfaces de magasins prises sur les réserves qu'avait laissées l'architecte, notamment en parkings.

Si les mises au point successives du programme ont conduit à modifier l'affectation de certains espaces, il est remarquable qu'en revanche la structure d'origine du projet ait toujours pu accueillir de manière souple la quasi totalité des évolutions internes sans jamais devoir être modifiée. C'est que cette structure est dans son principe

simple et pertinente : *rectangle composé de trois anneaux concentriques, servi à chaque angle par une descente verticale : pas de courbes complexes, pas de recoins inutilisables. Le principe des trois anneaux concentriques, souvent recommandé en bâtiment de bibliothèque, se décline ici :*

- au niveau supérieur ou haut-de-jardin : espaces publics, espaces professionnels (éclairage naturel), ceinture technique;
- au niveau inférieur ou rez-de-jardin : espaces publics, magasins, ceinture technique.

### Les circulations

Chacun sait qu'en matière de bibliothèque, la distinction des circulations du public, des personnels, des documents est un principe fondamental qui doit être impérativement respecté. Ce n'est hélas pas toujours le cas, surtout dans les projets importants. Sur ce point encore la géométrie du projet de D. Perrault a permis de respecter dès le départ et de maintenir cette contrainte du programme d'origine.

Le personnel bénéficie de ses propres entrées et dans tout le bâtiment de ses circulations auxquelles n'a pas accès le public. Pour ce dernier, les circulations des chercheurs et du grand public sont distinguées, enfin les handicapés bénéficient d'accès et de circulations facilitées. Quant aux documents, de leur réception à leur communication, en passant par les différentes phases de traitement et de stockage, ils suivent un circuit spécifique aisément identifiable. Le système de transport automatique des documents

facilement adaptable à la géométrie du bâtiment dessert tous les magasins et toutes les salles de lecture sans difficulté particulière.

### Les ratios de place

Nous avons retenu, lors de la mise au point de l'esquisse de programme en 1989, un ratio de base de 1,7 m<sup>2</sup> par place de lecture, hors circulations, pour aboutir à environ 6 000 places. Il apparut rapidement que ce ratio était beaucoup trop pauvre pour répondre aux besoins diversifiés d'une bibliothèque nationale et de recherche, de surcroît largement informatisée. En outre, il apparut plus judicieux de retenir une méthode de calcul différente, incluant les circulations dans les ratios des différentes places de lecture, afin d'offrir une garantie supplémentaire contre les mauvaises surprises qui peuvent apparaître lors de la phase d'emménagement. Le ratio de base retenu dès 1991 s'établit donc à 3 m<sup>2</sup> pour une place simple (voir Annexe 1 : calcul du ratio de base). Ce qui donne un total de 3 590 places réparties en 2 257 places simples et 1 333 places équipées (étant entendu que le câblage est conçu pour pouvoir équiper à terme chaque place).

Si l'on regarde le tableau ci-dessous, on s'aperçoit que les ratios retenus par la Bibliothèque de France sont assez proches des moyennes proposées tant en France qu'à l'étranger, quoique dans l'ensemble légèrement supérieurs. A 12 000 F environ du m<sup>2</sup>, on pourrait s'étonner de ce luxe. Cette générosité s'explique par trois facteurs :

Tableau comparatif des ratios de places de lecture

	Ministère de la culture 1984 bibliothèques publiques	Ministère de l'Éducation 1992 bibliothèques universitaires	K.D. Metcalf 2 <sup>ème</sup> éd. 1986 bibliothèques universitaires	Bibliothèque de France Programme 1992
Place simple	2,5 m <sup>2</sup>	2,7 m <sup>2</sup>	2,3 m <sup>2</sup>	3 m <sup>2</sup>
Place informatique	n.c	3,5 m <sup>2</sup>	n.c	3,5 à 6 m <sup>2</sup> (carrel)
Place audiovisuelle	n.c	4 m <sup>2</sup>	2,3 à 3,7 m <sup>2</sup>	3,8 m <sup>2</sup>
Place avec lecteur de CD-ROM	n.c	n.c	n.c	3,5 m <sup>2</sup>
Place microformes	n.c	n.c	3,7 m <sup>2</sup>	3,5 m <sup>2</sup>
Place grands formats	n.c	3,5 m <sup>2</sup>	3,5 à 4,3 m <sup>2</sup>	4,5 m <sup>2</sup>
Place fauteuil				2 m <sup>2</sup>
Ratio global net recherche				4,3 m <sup>2</sup>
Ratio global brut recherche	Ratio global net : places de lecture ; circulation en salle			8,8 m <sup>2</sup>
Ratio global net référence	Ratio global brut : place de lecture ; circulation en salle			3,2 m <sup>2</sup>
Ratio global brut référence	Collections en libre accès ; services			6,5 m <sup>2</sup>

- le souci d'offrir le meilleur confort au lecteur;

- la place importante des carrels (300 carrels de 6 m<sup>2</sup> chacun) et des équipements, notamment informatiques : les postes de lecture assistée par ordinateur;

- le souci de ménager un caractère évolutif des salles de lecture, et de pouvoir rajouter des places si besoin est, dans quelques années.

Pour ce qui est des autres ratios, notamment ceux appliqués en collections, en salle et en magasin, nous avons retenu les moyennes généralement recommandées. Signalons toutefois que pour les ouvrages en magasins, aucun ratio n'est applicable aux collections de la Bibliothèque nationale : le ratio habituel de 30 à 40 livres par mètre linéaire ne vaut pas pour cette collection composée de livres, mais aussi de brochures, pamphlets et autres documents inclassables qui peuvent atteindre jusqu'à 100 unités par mètre linéaire.

Enfin, pour ce qui est du taux d'occupation des places, nous avons retenu, après avoir fait mener une étude de flux, un taux de rotation de 2,5 lecteurs par jour et par place en recherche, et de 5 par jour et place en référence.

## ■ Quelques réflexions de bibliothécaire

### La méthode de programmation

Elle fut et reste beaucoup critiquée car les bibliothécaires aiment bien, à juste titre, partir sur la base solide d'un programme correctement établi et détaillé avant toute consultation d'architecte. La règle demeure excellente, mais je pense, à la lumière de notre expérience, que comme toute règle elle souffre des exceptions. C'est le cas lorsqu'il s'agit d'un projet aussi important. Qui peut imaginer sérieusement que nous aurions pu mettre au point, sans le concours de l'architecte, un programme détaillé de 160 000 m<sup>2</sup> achevé dans sa conception ? Combien de temps cela aurait-il pris en comptant les polémiques, les débats, les avis divergents pour un tel projet ? Sans parler des inévitables conflits que nous aurions eus ensuite avec l'architecte, prisonnier d'un programme trop rigide.

Je pense donc que pour ce projet, on a eu raison de choisir cette méthode peu orthodoxe. Cela dit, pour qu'elle fonctionne bien et donne les meilleurs résultats, il est nécessaire qu'une grande continuité soit respectée. A partir du moment où, sur la base des premières orientations, l'architecte a proposé son

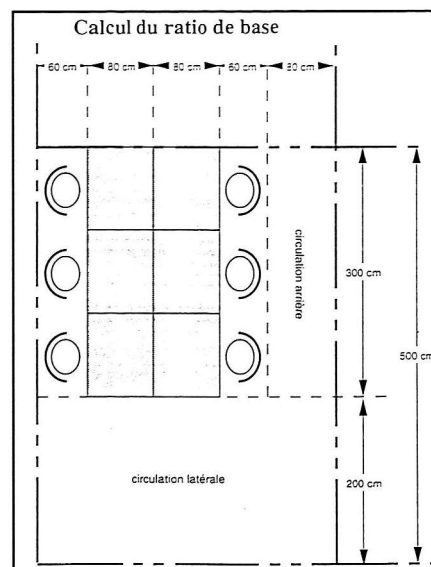
esquisse, le travail du maître d'ouvrage précisant le programme et celui du maître d'œuvre précisant son projet, doivent aller du même pas et en concertation. Chaque fois que les autorités politiques hésitent, ou pire, qu'elles modifient radicalement leurs instructions, l'écart se creuse entre le programme remis en cause et le projet architectural de plus en plus avancé. Ainsi, **c'est moins la méthode qui me paraît critiquable que ses règles de gestion extrêmement contraignantes**. La méthode en elle-même serait plutôt positive, car elle encourage la coopération entre architecte et bibliothécaire et favorise la recherche d'une bonne adéquation entre programme et projet. Encore faut-il que les autorités accordent le plus grand soin aux premiers documents remis à l'architecte, que les développements ultérieurs s'inscrivent dans les mêmes perspectives, et que les principes fondamentaux affirmés dès le départ soient fermement maintenus tout au long de la mise au point du projet. Si tel n'est pas le cas, mieux vaut choisir une méthode de programmation plus classique.

Pour le cas précis de la Bibliothèque de France, cette continuité idéale ne fut pas toujours respectée. Il y eut des réorientations importantes en cours de projet dont j'ai signalé les conséquences. Je pense néanmoins que nous avons pu à chaque fois trouver les solutions les plus satisfaisantes. Mais, encore une fois, ce sera bientôt au public d'en juger.

### La relation architecte/ bibliothécaire

Comme je l'ai déjà souligné, elle fut dans notre projet aussi bonne qu'elle pouvait l'être pour un projet de cette dimension, et avec de tels enjeux politiques. Je précise cela car il ne fait pas de doute qu'elle fut peut-être moins étroite que dans d'autres projets, plus modestes, où interfèrent moins les acteurs politiques. Le bibliothécaire a ses contraintes et l'architecte les siennes. A certains moments, lorsque les polémiques furent trop vives, il était inévitable que chacun assure sa défense et préserve son territoire. Malgré ce contexte parfois difficile, je souhaite à chaque bibliothécaire de travailler un jour avec un grand architecte comme Dominique Perrault et de rencontrer les mêmes qualités de disponibilité, d'écoute, de dialogue et bien sûr, de talent.

Une autre difficulté pour un bibliothécaire, dans une entreprise de cette ampleur, c'est le suivi de chantier. Dans



les projets plus modestes que j'ai suivi précédemment, il me suffisait d'une réunion hebdomadaire de chantier pour intervenir à temps sur d'éventuelles modifications proposées par l'architecte ou par l'entreprise de construction. Dans un projet de 289 000 m<sup>2</sup> de surface hors œuvres brutes, le suivi s'avère extrêmement difficile pour ne pas dire impossible pour un bibliothécaire. Malgré un dispositif général de contrôle des travaux par la maîtrise d'ouvrage bien plus perfectionné que dans des projets moins importants, c'est là un point sur lequel les bibliothécaires ne s'étaient pas assez préparés.

En conclusion, et sans attendre l'inauguration dans trois ans, je vous invite à profiter de votre prochain passage par Paris pour visiter le chantier. Nous serons très heureux de vous y accueillir et de poursuivre avec vous le dialogue qui, je l'espère, va suivre ce trop long exposé.

Paris, le 29/07/93